

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université à la
Responsable du Service Scolarité du
Pôle Humanités**

DAJ-2025.06.02.02

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie en tant qu'ordonnateur délégué à **Madame Gwenael BARRAUD**, Attachée d'administration, Responsable du Service scolarité du Pôle Humanité, pour les engagements et l'émission des bons de commande, dans la limite de 500 euros HT, relatifs aux activités du service scolarité.

ARTICLE 2 : En outre, délégation de signature est consentie à **Madame Gwenaël BARRAUD** pour les actes techniques de scolarité suivants :

- attestations de diplômes
- relevés de notes
- certificats de scolarité
- transferts sortants de dossier

ARTICLE 3 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions de la délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie.

ARTICLE 4 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est publié sur le site internet de Nantes Université, affiché dans la composante en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers et dans les services centraux à la diligence de la Directrice Générale des Services.

ARTICLE 6 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 25 Juin 2025

La Délégente,

Vu et pris connaissance par

Carine BERNAULT,
Présidente de Nantes Université

La Délégataire,

Gwenael BARRAUD
*Responsable du Service Scolarité du Pôle
Humanités*

Transmis au Rectorat et publié le :